SUITE À DES DÉSASTRES – « COMMENT POUVONS-NOUS AIDER ? »

Après un désastre, le Bureau des Services généraux est souvent inondé de demandes sur la façon d'aider notre famille AA dans les régions sinistrées. Nous espérons que les questions et réponses qui suivent seront utiles.

Q. Comment le B.S.G. aide-t-il les groupes dans les régions sinistrées ?

R. Le Bureau des Services généraux est prêt à appuyer les efforts des membres locaux des AA lors de désastres de tout genre ; ouragans, incendies, inondations, tremblements de terre, glissements de terrain, et autres. Comme il est rare que les entités des AA soient propriétaires (la plupart des bureaux locaux et groupes des AA sont locataires) il s'agit surtout de remplacer les publications après un désastre.

L'expérience du B.S.G. nous apprend qu'on fait souvent appel à nous pour remplacer les publications détruites et nous sommes heureux de répondre à ces demandes. Grâce aux contributions soutenues et généreuses des groupes des AA des Etats-Unis et du Canada, tout au long de l'année, le B.S.G. est toujours prêt à répondre aux demandes.

Il est souvent difficile d'imaginer les besoins immédiats après un sinistre. Dans plusieurs cas, les besoins immédiats concernent la survie – nourriture, eau, abri et médicaments – que les AA ne fournissent pas. Il faut souvent du temps, des jours, des semaines et dans certains cas, des mois, avant que la communauté locale puisse déterminer clairement ce qui est requis pour que les groupes des AA reprennent leurs activités.

Afin de ne pas nuire aux efforts de secours d'urgence, le B.S.G. attend donc habituellement que les conditions locales se soient stabilisées et que les membres des AA aient eu l'occasion de nous dire exactement ce dont ils ont besoin. L'expérience nous apprend que plusieurs groupes et bureaux locaux des AA envisagent ces situations comme des cas de Douzième Étape et essaient de répondre aux besoins de la communauté locale des AA avant de demander de l'aide du B.S.G. et d'autres entités AA.

Q. Alors, que fait exactement le Bureau des Services généraux ?

R. Le B.S.G. prend contact et offre son appui aux Intergroupes, bureaux centraux, aux délégués et administrateurs des communautés touchées. Nous attendons les réponses de ces bureaux et de ces serviteurs de confiance et répondons avec plaisir à leurs demandes d'aide.

Q. Nous suggérez-vous d'envoyer directement des publications et de l'argent aux bureaux locaux des AA touchés ?

R. Dans les cas où une entité locale des AA demande de l'aide, comme par le biais d'une annonce sur un site Web local, il revient à chaque membre ou groupe des AA de décider s'il y a lieu ou non de répondre et de quelle façon. Si votre groupe désirait aider un bureau des AA affecté, vous pourriez choisir de communiquer directement avec eux pour déterminer quels sont leurs besoins *actuels*.

L'expérience collective des AA nous dit que souvent après une catastrophe, les bureaux et groupes locaux des AA ont peu besoin de contributions en argent ou de publications gratuites. Dans plusieurs cas, les membres des AA de la localité sont heureux de travailler ensemble pour remplacer toute documentation perdue et autres effets avant de demander de l'aide en dehors de leur localité AA. Les groupes locaux effectuent souvent eux-mêmes les réparations requises à leurs salles de réunion.

Peu importe votre réponse personnelle ou celle de votre groupe, il faut se souvenir que plusieurs régions sinistrées sont privées de services postaux ou d'électricité après une catastrophe, et qu'ils n'ont peut-être pas d'espace d'entreposage.

Q. Est-ce que je peux envoyer de l'argent au B.S.G. et préciser qu'il devra servir à des activités de secours, comme le remplacement des publications ?

Q. Chaque dollar reçu au B.S.G. est utilisé en priorité pour transmettre le message des AA lorsqu'un besoin est exprimé. Cela inclut combler les besoins en publications lors de catastrophes naturelles. Le B.S.G. n'accepte pas de fonds des AA qui soient spécifiquement affectés aux secours en cas de catastrophe ou à tout autre projet, car le B.S.G. doit pouvoir répondre aux besoins exprimés, en tout temps et en tout lieu.

Q. Alors, que puis-je faire pour aider ?

R. Après une catastrophe, plusieurs membres des AA choisissent d'apporter leur appui à des organismes de secours non AA et ce, à titre personnel en tant que citoyen. Plusieurs membres sentent le besoin d'aider dans les efforts de fournir de la nourriture, de l'eau, des abris et des médicaments aux régions touchées. L'expérience nous apprend que dans le passé, plusieurs membres des AA ont apporté leur aide à titre de citoyen par le biais d'organismes d'aide. Selon les Traditions des AA, ces membres ne font pas de dons au nom des AA ni de donnent crédit aux AA.

En ce qui a trait à l'aide à la communauté AA en particulier, il nous est difficile de répondre, compte tenu des difficultés énoncées plus haut. Le Bureau des Services généraux s'occupe des demandes de publications provenant directement des victimes. S'il arrivait qu'une demande d'aide ne puisse être comblée entièrement par les ressources du B.S.G., nous communiquerions avec les groupes locaux des AA pour de l'aide additionnelle. Ceci ne s'est pas encore produit.

Rev. 07/17 SM F-196FR